

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES
DU CLAIN SUD**

Département de
la Vienne

Arrondissement de
MONTMORILLON

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le 29/09/2022

ID : 079-200069755-20220922-C22_09_2022_34-DE

Date de la convocation : 20/06/2022

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
56	23	29	6

Extrait du registre des délibérations du comité syndical

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juin à dix-huit heures et trente-six minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle des fêtes, 3 rue du Parc 86370 Marigny-Chemereau.

Etaient présents : MONToux Johan (suppléant GREGOIRE Philippe) – TEXIER Stéphane – PIQUARD Michael – TILLET François – OLIVET Jacky – GRIMAUD Jean-Paul – SARDET Gérard – PROUST Laurent – LE GUERN Romain – BELLIN Philippe – BIBAUD André – PICHON Gilles – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – CACLIN Philippe – CHAPLAIN Christian – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra – BOUCHET Roland – JEAN Gisèle – BRANGER Geneviève – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy – BOUILLEAU Thierry (suppléant GEORGEL Sophie)

Etaient excusés : MARTIN-CHARDONNIER Estelle (donne pouvoir à TEXIER Stéphane) – CHARGELEGUE Jérôme – DRECQ Nelly (donne pouvoir à PROUST Laurent) – JESBERGER Gilles – DILLOT Jean-François – MAURY Jean-Pierre – GEORGEL Sophie – GIRARDEAU Jules – BEAU Jacky (donne pouvoir à CACLIN Philippe) – LAFRECHOUX Joël – LATU Roland – BARBOTIN Bernard (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – GARGOUIL Francis (donne pouvoir à TILLET François) – JARASSIER Michel (donne pouvoir à JEAN Gisèle)

Etaient absents : SOUCHE Guy – VERGNAUD Sophie – THOMASSE Gabriel – DUVILLIER Didier – GORRY Jean-Michel – DUPERRIER Didier – CARRETIER Michel – QUINTARD Jacky – LAMY Pascal – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BOCK François – PIN Olivier – THEVENET Roland – CHASSIN Julien – GAYET Olivier – RENOARD Chantal – BOIRON William – CHOISY Jean-Michel

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – LAURIN Pauline – MIRLYAZ Manuel

Délibération n°244_28062022

Intégration des communes pour la compétence Hors GEMAPI

Vu le CGCT ;

Le Président indique que le syndicat est actuellement en train de revoir ses statuts.

Un courrier a été adressé aux 78 communes du syndicat pour leur demander de délibérer sur leur adhésion au syndicat pour la compétence Hors GEMAPI.

Les communes qui ont délibéré pour déléguer la compétence au syndicat sont au nombre de dix-sept :

Aclennes Jazeneuil
- AP Préfecture
Brion Lezay

086-200058833-20220628-244_28062022-DE
Reçu le 12/07/2022
Publié le 12/07/2022

- Rom
- Romagne
- St Coutant

- Usson du Poitou
- Valence en Poitou
- Vançais

- Iteuil - Payroux - St Secondin

- Vivonne - Voulon

Il demande au comité syndical de se prononcer sur l'adhésion des communes précédemment citées.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité :

- L'adhésion des communes d'Aslonnes, Brion, Gençay, Iteuil, Jazeneuil, Lezay, Magné, Payroux, Rom, Romagne, St Coutant, St Secondin, Usson du Poitou, Valence en Poitou, Vançais, Vivonne et Voulon pour la compétence Hors GEMAPI sur le périmètre du syndicat

- Accepte l'adhésion au 1er janvier 2023

- Demande aux collectivités adhérentes de se prononcer pour l'adhésion des communes d'Aslonnes, Brion, Gençay, Iteuil, Jazeneuil, Lezay, Magné, Payroux, Rom, Romagne, St Coutant, St Secondin, Usson du Poitou, Valence en Poitou, Vançais, Vivonne et Voulon.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire par

Le Président,

M. Philippe BELLIN

A Valence en Poitou, le 12/07/2022



AR Prefecture

086-200058832-20220628-244_28062022-DE
Reçu le 12/07/2022
Publié le 12/07/2022